



# Assurez votre vélo ou votre vélo électrique en ligne, rapidement et en toute simplicité.

## L'assurance objets de la Bâloise Assurances

### Qu'est-ce qui est assuré?

- Protection contre une détérioration soudaine
- Protection contre le vol
- Protection contre la perte/l'égarement
- Garantie
- Assistance dépannage vélo & Co.

### Les avantages de l'assurance objets

- Conclusion individuelle
- Couverture dans le monde entier
- Franchise peu élevée de CHF 50
- Durée contractuelle fixe sans prolongation automatique

### Quels vélos et vélos électriques peuvent être assurés?

Les vélos et vélos électriques de tous les fabricants peuvent être assurés.

### Une conclusion on ne peut plus simple

- Tout en ligne
- Seules quelques données nécessaires
- Envoi du contrat par e-mail
- Conditions contractuelles simples et courtes

### Informations importantes pour les clients

L'information relative aux intermédiaires conforme à l'art. 45 LSA est consultable via le lien indiqué ci-dessous.

Assurez sans attendre votre vélo ou votre vélo électrique en ligne, rapidement et en toute simplicité:  
[partner.baloise.ch/castella](https://partner.baloise.ch/castella)